



DIAGNOSTIC DPE ET RADIATEURS

Par sara75

Bonjour

Je souhaite vendre un appartement de 2 pièces

J'ai un DPE de l'ancien propriétaire encore valide, mais les normes DPE ont changé récemment et le DPE doit être à mon nom pour la revente de ce bien.

Lorsque j'ai fait venir le diagnostiqueur, il m'a informé qu'avec les nouvelles normes, il n'était pas possible de faire le diagnostic DPE, car les radiateurs sont sur roulettes et non fixés au mur.

Il faut donc que je fasse installer un nouveau radiateur fixé au mur pour que le diagnostic soit réalisable.

Dois je en faire installer dans les 2 pièces ou un seul radiateur installé au mur est suffisant pour pouvoir réaliser ce diagnostic ?

Merci de votre aide

Par ESP

Bonjour

Normalement c'est un radiateur par pièce, sauf en présence une surface ouverte totalement.